**Comment obtenir un visa d'entrée**.

La plupart des étudiants étrangers entrent en Russie munis d'un passeport étranger et d'un visa d'études. Les citoyens étrangers qui se rendent dans la Fédération de Russie pour y étudier se voient délivrer un visa dont l'objet est "études", de type "études normales".

Le visa n'est pas nécessaire pour les étudiants venant de la République d'Azerbaïdjan, de la République d'Ossétie du Sud, de la République de Biélorussie, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la République de Moldavie, de la République du Tadjikistan, de l'Ukraine, de la République d'Arménie et de la République d'Ouzbékistan qui viennent étudier dans les universités russes.

**ÉTAPE 1.**

Pour obtenir une invitation officielle pour un visa, veuillez envoyer les documents suivants au service des invitations (oms@kbsu.ru):

1. le formulaire de demande de délivrance d'une invitation officielle à entrer dans la Fédération de Russie, dont tous les champs doivent être obligatoirement remplis

2. une copie scannée du passeport original (avec les données personnelles, le numéro du passeport, la date d'expiration) ;

3. une traduction du passeport en russe (avec la signature du traducteur) ;

4. une copie scannée du document original sur les études antérieures (diplôme+transcription) ;

5. la traduction du document sur les études antérieures (avec la signature du traducteur).

Important: tous les documents énumérés doivent être envoyés en un seul fichier au format PDF. Un formulaire de candidature mal rempli et une copie illisible du passeport entraîneront le refus de l'invitation !!!!.

**Attention! La validité du passeport ne doit pas expirer avant un an et demi à compter de la date d'arrivée prévue en Russie.**

L'invitation est délivrée par le département des migrations du ministère de l'intérieur de la Fédération de Russie à la KBR. En règle générale, la délivrance d'une invitation officielle prend de 30 à 45 jours calendaires, en fonction du pays de départ. La délivrance des invitations pour les demandeurs étrangers est GRATUITE!

**ÉTAPE 2.**

Attendez de recevoir une lettre du service des invitations avec une pièce jointe - une invitation électronique. Imprimez l'invitation avant de vous rendre à l'ambassade/au consulat de la Fédération de Russie et apportez-la avec vous. Adressez-vous à l'ambassade/au consulat de la Fédération de Russie dans votre pays, dans la ville indiquée dans votre formulaire de demande, et demandez un visa.

Une fois que vous aurez reçu votre passeport avec visa, veuillez envoyer une copie scannée de votre visa et du billet que vous avez acheté à l'adresse électronique oms@kbsu.ru.

**Il est important de noter que vous devez arriver à la KBGU au plus tard deux mois avant la fin de votre visa d'études afin d'éviter tout problème lors de la prolongation ultérieure de votre visa.**

**ÉTAPE 3.**

Lorsque vous prévoyez d'arriver, n'oubliez pas d'apporter les documents suivants que vous devrez présenter à l'université :

1. preuve d'identité, document(s) de citoyenneté (laissez-passer) ;

2. copie de toutes les pages du passeport avec traduction en russe ;

3. document original sur les études de l'échantillon établi (diplôme, demande/transcription) avec traduction en russe ;

4. un certificat de reconnaissance de l'enseignement étranger (nostrification), sauf dans les cas où la législation de la Fédération de Russie n'exige pas la présentation de ce certificat (pour les personnes entrant dans le premier cycle d'études) ;

5. un certificat d'obtention du diplôme d'une faculté/département préparatoire (non requis pour l'admission aux programmes de langue anglaise ou au département préparatoire de la KBSU) ;

6. copies du visa et de la carte de migration

7. photo - 2 pièces, 3 x 4 cm.

Liste des documents médicaux nécessaires :

8. certificat de vaccination (le certificat de vaccination doit contenir des informations sur les vaccinations suivantes : DPT-M - revaccination une fois tous les 10 ans ; rougeole : 2 vaccinations ; rubéole : 2 vaccinations ; hépatite B : 3 vaccinations) ;

9. un rapport médical sur l'absence de contre-indication aux études dans la Fédération de Russie, délivré par un organisme officiel du pays de résidence du candidat ;

10. un certificat médical d'absence du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et de la maladie du sida, délivré par l'organisme officiel du pays de résidence du candidat.

 Dès votre arrivée, vous devez souscrire une police d'assurance médicale volontaire incluant tous les services médicaux nécessaires (traitement ambulatoire, rapatriement, etc.).

Les documents obtenus dans un pays étranger doivent être légalisés conformément à la procédure établie par la législation de la Fédération de Russie (https://nic.gov.ru/ru/proc/lega).

Documents rédigés dans une langue étrangère - avec une traduction en russe, certifiée conformément à la procédure établie - soit par un notaire russe, soit dans un bureau russe à l'étranger (ambassade, consulat).